Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502040-20251215-D2025_93-DE

NOUVOITOU
BIEN VIVRE ENSEMBLE

Commune de Nouvoitou

Séance du Conseil Municipal
du 15 décembre 2025

Le 15 décembre 2025 à 20H, le Conseil Municipal de la Commune de Nouvoitou s'est réuni à la Mairie, après convocation du 9 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEGAGNEUR, Maire.

PRÉSENTS : : JM. LEGAGNEUR - P. CABARET - MP. ANGER – J. HARDOUIN – A. BELLAMY - A.M SELLIER - F. TRUPIN - A. BROSSAULT – P. VAUR - L. GOUPIL – A. GEORGEAULT - A. DERREY - I. PRESSE - A. DAMIANO

ABSENTS EXCUSÉS : - JL. DULAC - M. BOISSEAU – M.A PRESSET – D. LANGANNE - C. BRETAIRE

ABSENTS : - F. TACHEN

PROCURATIONS : M.A PRESSET donne procuration à J. HARDOUIN – JL. DULAC donne procuration à JM. LEGAGNEUR – C. BRETAIRE donne procuration à I. PRESSE – M. BOISSEAU donne procuration à AM. SELLIER – D. LANGANNE donne procuration à P. CABARET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : A. BELLAMY

2025-93 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE 'CLE EN MAIN' DU DISPOSITIF ECODATA

M. Le Maire rappelle au conseil municipal, que la commune de Nouvoitou bénéficie depuis près de 2 ans, à titre expérimental et gracieux, de l'accès à une plateforme de services mise à disposition par Rennes Métropole, et permettant à la commune de transférer, de visualiser et d'exploiter les données collectées par un ensemble de 33 objets communicants, principalement des capteurs, dans l'optique de conduire plus efficacement ses installations de chauffage et de ventilation.

Rennes Métropole engage aujourd'hui une phase industrielle d'exploitation de ce dispositif, et soumet aux communes intéressées, des conditions générales et particulières de vente d'une offre de service dénommé 'Offre clé en main' d'accès à ce dispositif désormais nommé 'Ecodata'.

Le service proposé comprend :

- L'accès à un service de communications électroniques, fiable et sécurisé, permettant le transfert de données entre les capteurs installés par la commune et le LNS (LoRa Network Server) de Rennes Métropole, y compris la maintenance des équipements de cœur de réseau et des infrastructures de ce réseau,
- L'accès à une plateforme mutualisée de visualisation et d'exploitation de données, y compris sa maintenance,
- La facilitation de l'acquisition de capteurs, l'aide à leur enregistrement et l'aide à leur mise en service.

Cette offre de services est proposée pour une durée de 1 an ferme, reconductible tacitement, résiliable avec préavis, et dont le prix révisable est fixé à 1.500 € HT/an pour la commune de Nouvoitou (tarification applicable aux communes de 2500 à 5000 habitants).

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les conditions particulières et générales de vente du service 'Offre Clé en main', ci annexées,

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502040-20251215-D2025_93-DE

Considérant que la commune de Nouvoitou entend poursuivre et développer [illegible] en matière de conduite de ses installations de chauffage et de ventilation et de maîtrise de ses dépenses énergétiques,
Considérant les applications qui pourraient être développées en matière de détection des fuites d'eau,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE les conditions générales et particulières de vente du service 'Offre clé en main' du dispositif Ecodata ci annexées,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à accepter cette offre.**

Vote : Pour : 19 voix/contre : 0 voix/abstention : 0

Extrait conforme au Registre des Délibérations,
A NOUVOITOU, le 16 décembre 2025

Le secrétaire de séance

Annick BELLAMY

Le Maire,

Jean-Marc LEGAGNEUR